



NO BORDERS CAMP PARIS



BULLETIN D'INSCRIPTION 2019

Retournez ce Bulletin d'inscription au Centre de Réservation :

PEAK France

11 rue d'Orléans, 92210 Saint-Cloud

Tél. : 01 80 88 89 18 – 06 32 33 67 50

<http://www.peaksports.fr/> Email : nbcparis@etpsport.fr

Lieu hébergement : CISP KELLERMAN - 17 Boulevard Kellermann, 75013 Paris

Infrastructure sportive : Halle Georges Carpentier -81 Boulevard Masséna, 75013 Paris

Date : Du 07 au 13 juillet 2019

Tarif 490€ incluant 6 nuitées d'hébergement, repas, encadrement, dotation textile et prestations sportives

INFORMATIONS SUR L'ENFANT

Nom :

Sexe : fille garçon

Prénom :

Date de naissance : / /

Licencié : OUI NON

Club : Niveau de compétition : Débutant Département

Région France

TAILLE DE VETEMENTS

XS S M

L XL XXL

SANTE

Allergies* : NON OUI, lesquelles :

*Pour les allergies alimentaires, joindre le protocole médical (le cas échéant) et/ou liste des aliments non autorisés

Handicap physique : NON OUI, lesquelles :

Traitement médical : NON OUI, lesquelles :

Régime (médical ou religieux) : NON OUI, lesquelles :

Surveillance particulière : Asthme Phobies Problèmes psychologiques Autres

Précisez :

Fumeur : NON OUI

ATTENTION ! Les Camps Sports Elite Jeunes sont des séjours NON Fumeur. Si oui, le participant s'engage à ne pas fumer pendant le séjour

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom :

Prénom :

Tél :

Mail :

ADULTE RESPONSABLE

Mère Père Tuteur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél mère :

Mail :

Tél père :

Mail :

MODALITÉS DE REGLEMENT



WWW.PEAKSPORTS.FR



nbcparis@etpsport.fr



@PEAKNBCamp



NO BORDERS CAMP PARIS



➤ Options de règlement :

- Options 1 : Payer la totalité des **490€** à la date l'inscription
- Options 2 : Payer en plusieurs fois (3 chèques, envoyé simultanément)
 1. Paiement 1 : 200€ pour valider l'inscription
 2. Paiement 2 : 150€ (2 mois avant le camp, au plus tard le 1^{er} mai)
 3. Paiement 3 : 140€ (1 semaine avant le camp, au plus tard le 1^{er} juillet)

➤ Mode de Paiement :

- Par carte bancaire via site internet : <http://www.peaksports.fr/25-no-borders-camp>

Le règlement des droits d'inscription ne peut se faire en plusieurs échéances via le site internet.

Lors de la 3ème étape, la validation de l'adresse de facturation, il est impératif de mentionner en commentaire **le nom du participant**.

- Par chèque postal à l'ordre de « Peak France ». Possibilité de payer en plusieurs fois. (Voir les échéances ci-dessus)

PIÈCES À FOURNIR :

- **La photocopie de la carte d'identité de l'enfant**
- **Un certificat médical de moins de 3 mois ou une licence FFBB en cours (à remettre au plus tard le premier jour du stage)**
- **Le bulletin d'inscription complété et signé**
- **Le règlement par carte bancaire directement sur le site de PEAK ou par chèque à l'ordre de PEAK France**

Dossier à renvoyer complété, signé et accompagné du règlement à l'adresse suivante :

PEAK France – ETP Sport

11 rue d'Orléans - 92210 Saint-Cloud

mail : nbcparis@etpsport.fr

Je soussigné, (nom du participant ou de son représentant légal si le participant est mineur) :

.....
Déclare exacts les renseignements ci-dessus et certifie n'avoir omis aucune information importante. De plus, je m'engage, le cas échéant, à faire part à PEAK France de toute information d'ordre médical non connue à ce jour et survenant jusqu'à la date du départ. J'ai pris conscience qu'occulter ces informations impliquerait ma pleine responsabilité et qu'en conséquence les frais complémentaires et/ou les frais d'annulation éventuels seraient à ma charge. Je déclare être titulaire de l'autorité parentale et j'autorise mon enfant à participer à ce séjour. Je laisse toute latitude aux accompagnateurs ou au correspondant local pour veiller sur sa santé et donne l'autorisation de le faire hospitaliser et opérer si nécessaire. Je déclare avoir pris connaissance des conditions de voyage et de séjour décrites dans la brochure et au verso et les accepte pleinement. Je verse la somme de 200 € ou 150 € à titre d'acompte. Moins 15 jours avant la date de départ, je règle la totalité du séjour.

Ce bulletin d'inscription n'aura valeur de contrat de séjour qu'à l'émission par nos services de l'accusé de réception.

Fait à Le : / /

Signature obligatoire du Représentant Légal



WWW.PEAKSPORTS.FR



nbcparis@etpsport.fr



@PEAKNBCamp



NO BORDERS CAMP PARIS



À REMPLIR PAR L'ADULTE RESPONSABLE DE L'ENFANT (COCHER TOUTES LES CASES POUR VALIDER L'INSCRIPTION)

Je soussigné(e) Madame / Monsieur

- Autorise mon enfant à participer au No Borders Camp Paris 2019 dont les dates sont précisées dans ce document.
- Autorise Peak France à utiliser des images, photos et vidéos de mon enfant à des fins pédagogiques, publicitaires ou informatives dans des brochures, supports de communications, réseaux sociaux et site internet du camp, sans compensation, sans qu'une telle durée puisse excéder 3 ans
- Autorise Peak France et ses représentants à conduire mon enfant dans l'un de ses véhicules en cas de besoin
- Dans le cas où je ne serais pas joignable, autorise Peak France à donner en mon lieu et à ma place toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aigüe à évolution rapide
- M'engage à respecter et à faire respecter par mon enfant l'intégralité du règlement intérieur du No Borders Camp Paris 2019 ainsi que les consignes des personnels du camp
- Déclare avoir pris connaissance des conditions générales du No Borders Camp Paris 2019 (annulation, sortie, assurance ...) et m'engage à les respecter
- Déclare avoir pris connaissance du prix du stage et m'engage à verser le règlement en intégralité avant la dite limite d'inscription
- Déclare avoir pris connaissance des conditions d'exclusion du stage et m'engage à ce que mon enfant les respecte. Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner une mise au point avec les parents ou les tuteurs. Selon la gravité des faits, une faute pourra entraîner un départ immédiat : le stagiaire pourra être renvoyé chez lui par l'organisateur. Les frais éventuels engendrés par ce renvoi seront à la charge des parents ou du responsable légal du stagiaire. Aucun remboursement ou avoir ne sera accordé.

À la fin de la semaine et à défaut de venir chercher personnellement mon enfant, j'autorise :

- Madame / Monsieur à venir chercher mon enfant (rayer la mention inutile)
- Mon enfant mineur à rentrer au domicile familial par ses propres moyens

Signature du représentant légal précédée de la mention lu et approuvé

Fait à le / / 2019 Lu et approuvé et signature

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Il est indispensable de participer aux séances dans un



WWW.PEAKSPORTS.FR



nbcparis@etpsport.fr



[@PEAKNBCamp](https://www.facebook.com/PEAKNBCamp)



NO BORDERS CAMP PARIS



esprit ludique et de respecter les valeurs de respect et de convivialité véhiculées.

La participation du joueur aux activités sportives et le port d'une tenue de sport sont obligatoires. Si ce n'est pas le cas ou si l'enfant porte des chaussures pouvant abîmer les parquets ou des vêtements pouvant salir les installations, l'accès aux terrains peut être refusé.

En application des dispositions réglementaires relatives à l'accueil d'enfants mineurs dans le camp, l'organisateur rappelle que la consommation d'alcool est interdite et souligne également l'interdiction de fumer.

Le régime des sorties est contrôlé. Les enfants mineurs s'engagent à respecter les horaires et les règles de vie du camp ainsi que son règlement intérieur dans son intégralité, sans restriction. Il en va de même pour les parents et accompagnants, qui s'engagent par ailleurs à respecter les directives du personnel.

En inscrivant un enfant mineur, les parents, tuteurs ou représentants légaux acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé.

L'organisateur décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol durant le camp.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou dommage à des objets qui ne lui auraient pas été confiés.

De même, le personnel du centre n'est pas tenu d'accepter de garder et de surveiller des objets qu'on souhaiterait lui confier.

La prise en charge des joueurs par les personnels du camp débute et cesse aux dates précisées dans le dossier d'inscription (sauf départ prématuré).

Tout autre accident et / ou incident doit être couvert par l'assurance personnelle du participant et ne sera pas pris en charge par l'assurance du camp. Nous vous encourageons à vérifier que votre enfant est assuré de manière satisfaisante.

Le non-respect du règlement du camp pourra entraîner de plein droit la résiliation de l'inscription au camp et la cessation de la participation aux activités, sans que les parents/tuteurs/responsables de l'enfant ou l'enfant ne puissent se prévaloir d'un quelconque dédommagement ou remboursement

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Elle doit être impérativement faite par écrit en recommandé avec AR. Dans tous les cas, les frais de dossier (55 €) restent acquis. Tout séjour commencé est intégralement dû, quelque soit le motif du départ, médical ou disciplinaire.

Si l'annulation intervient :

- Plus de 30 jours avant le départ, votre acompte sera conservé,
- Entre 30 et 8 jours avant le départ, 50 % du montant global sera conservé,
- Moins de 8 jours avant le départ, 100 % du montant global sera conservé.

Et ce dans tous les cas, y compris maladie, tous les frais étant déjà engagés : transport, hébergement, animateurs, frais administratifs. Dans le cas où une assurance annulation aurait été souscrite et si la raison de l'annulation figure dans les cas couverts par le contrat, le remboursement interviendrait après étude du dossier que vous auriez préalablement transmis à l'assureur.

PEAK FRANCE se réserve le droit de considérer comme une annulation du fait du client le non-paiement des sommes dues dans les délais ou la non communication des pièces nécessaires (bulletin d'inscription, fiche sanitaire de liaison notamment).

Les motifs uniques pouvant être pris en compte pour un remboursement sont :

- un déménagement, selon les cas et les distances, après étude du dossier et décision de l'organisateur
- un problème de santé, selon les cas, après étude du dossier et présentation d'un certificat médical puis décision de l'organisateur

Dans le cas où l'organisateur accepterait la demande de remboursement, celle-ci s'effectuera sous forme d'un avoir valable uniquement pour un autre camp, au prorata des jours manqués.

Toute demande d'annulation doit se faire par lettre recommandée. L'organisateur peut être exceptionnellement contraint d'annuler un camp si le nombre minimum de stagiaires (40 stagiaires) n'est pas atteint.

Dans ce cas, l'organisateur vous en informera par tous moyens (mail, téléphone, écrit) au plus tard 7 jours avant le début du stage.

L'organisateur remboursera les sommes déjà versées.

PRIX

Le prix du camp a été calculé au plus juste et en fonction des conditions économiques connues au moment. Le prix est forfaitaire et comprend l'hébergement, les repas, l'encadrement, le matériel, l'animation extra-sportive (sauf visite Paris), les prestations non utilisées (quelles qu'elles soient) ne donnent lieu à aucun remboursement.

MODIFICATION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR :



WWW.PEAKSPORTS.FR



nbcparis@etpsport.fr



@PEAKNBCamp



NO BORDERS CAMP PARIS



PEAK FRANCE

PEAK FRANCE se réserve le droit d'annuler ou de modifier le camp si les circonstances climatiques ou matérielles l'y obligent, ou si le nombre de participants est inférieur à 40. Dans cette dernière hypothèse, PEAK France vous prévient par courrier au moins 21 jours avant le début du camp et s'efforce de vous proposer une solution de remplacement. Vous disposez alors d'un délai de 7 jours pour confirmer ou annuler votre réservation. En cas d'annulation, PEAK FRANCE vous rembourse intégralement les sommes versées.

RÈGLEMENT FINANCIER

Le paiement de l'inscription dans sa totalité doit être joint au dossier d'inscription. Dans le cas contraire, l'inscription ne sera pas validée.

Le règlement doit se faire en ligne sur le site de PEAK France ou par chèque libellé à l'ordre de PEAK FRANCE

Possibilité de payer en 3 fois sans frais avec 3 chèques encaissés à dates séparées sur un maximum de 3 mois pour l'étalement du paiement : merci de renseigner les dates au dos des chèques. En tout état de cause, l'intégralité de la somme sera encaissée avant le début du camp en question.

Le règlement peut aussi se faire par virement bancaire. Dans le cadre des paiements par virement, les éventuels frais bancaires retenus sont à la charge du participant. L'envoi d'un avis de virement doit se faire après chaque versement.

INFOS PRATIQUES

Frais Médicaux. PEAK FRANCE peut être amené, en cas d'urgence, à régler en votre nom des dépenses (médecin, pharmacie, transport...) qui devront être remboursées dès le retour de votre enfant.

ARGENT DE POCHE. Nous conseillons une somme d'argent de 25 € par semaine. L'argent doit être remis obligatoirement au directeur pour éviter pertes et vols.

QUEL EQUIPEMENT POUR NOS CAMPS ? Un trousseau détaillé vous sera transmis avec la convocation 30 jours avant le départ soit par courrier, ou par mail. Nous ne saurions être tenus pour responsable dans les cas de vols, oublis, pertes, détérioration... des objets personnels des participants. Nous déconseillons fortement aux jeunes «campers» de prendre avec eux des objets ou vêtements

de valeur.

REGLES DE VIE COLLECTIVE A lire attentivement par les jeunes et les parents.

Pour le bon déroulement du séjour et dans le souci d'une vie de groupe de qualité, nous demandons à chaque jeune de s'adapter, avec souplesse, à nos règles de conduite. L'inscription implique votre adhésion totale. Tabac/Alcool/Drogue Les jeunes ne sont pas autorisés à fumer. Le tabac, l'alcool et la drogue sont strictement interdits.

Horaires Pour le bon déroulement du programme chacun doit être à l'heure aux rendez-vous fixés par l'équipe d'encadrement : début des activités, repas, lever, coucher, départ en excursion... Comportement. Une tenue correcte est exigée et chacun doit veiller à avoir un langage courtois et respectueux, tant envers les adultes que les autres « campers ».

Hébergement Chaque jeune doit ranger son lit avant de quitter la chambre, et respecter les consignes fixées par l'établissement d'accueil.

Sécurité. Pour la sécurité de chacun, aucune sortie du campus n'est autorisée sans la présence d'un membre de l'équipe d'encadrement.

Vol/Violence. Aucune attitude violente, discriminatoire ou d'intolérance n'est acceptée sur les vols et les détériorations volontaires sont de la responsabilité de la famille.

Un manquement grave au règlement (que nous tenons à votre disposition) peut entraîner le renvoi du jeune dans sa famille qui en est auparavant avisée. La famille ne pourra exiger aucun remboursement et devra prendre en charge les frais de transport de l'enfant (et de l'accompagnateur si besoin) ainsi que tous autres frais liés au renvoi.

ACCUEIL/CLOTURE.

Pour ceux qui arrivent directement sur le campus.

- L'accueil se fera le premier jour (dimanche 7 juillet) de 14h à 15h30 au Lieu d'hébergement :

CISP KELLERMAN

17 Boulevard Kellermann, 75013 Paris

- Clôture du camp le dernier jour (samedi 13 juillet) à 11h.

Dans certains cas, les arrivées et départs peuvent être différents, se référer à la convocation.

